

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—  
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)

# CADRE HARMONISÉ D'ANALYSE ET D'IDENTIFICATION DES ZONES À RISQUE ET DES POPULATIONS EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST (CH)

SITUATION COURANTE (OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020)  
ET PROJÉTÉE (JUN-JUILLET-AOÛT 2021)



SÉNÉGAL



# ■ La Consommation Alimentaire

La consommation alimentaire des populations est satisfaisante dans la majeure partie du pays, pour la période courante. Sur les quarante-cinq (45) départements analysés, trente (30) départements ont une consommation alimentaire minimale, onze (11) sous pression et quatre (4) en crise.

- Dans les départements qui ont une consommation alimentaire en phase minimale, le Score de Consommation Alimentaire, est satisfaisant avec plus de 80% des ménages qui ont une consommation acceptable. Aucun déficit de survie, ni de protection des moyens d'existence n'ont été enregistrés.
- Par contre, dans les départements où la consommation alimentaire est sous pression ou en crise comme Salémata, Birkelane, Louga, Vélingara, Ranérou, Koumpentoum, Saraya et Matam, les populations ont adopté des stratégies d'adaptation de crise (avec un rCSI en crise), avec des proportions qui dépassent 20%. L'échelle de la faim, le score de diversité alimentaire sont en crise ou urgence, ce qui témoigne de leurs difficultés à couvrir correctement leurs besoins alimentaires.

Pour la projetée (Juin-Juillet-Août 2021), la consommation alimentaire devrait rester en minimale dans quinze (15) départements. Cependant, elle pourrait se dégrader légèrement, pour être sous pression, dans vingt-quatre (24) départements. La réduction des stocks, la baisse de la disponibilité des ménages et la hausse saisonnière des prix durant la période de soudure pourraient être les causes de cette dégradation. La consommation alimentaire des ménages serait en crise dans les départements de Salémata, Saraya, Koumpentoum, Ranérou, Matam, Kaffrine.

# ■ L'Évolution des Moyens d'Existence

En situation courante, les moyens d'existence sont :

- En phase minimale dans dix (10) départements (Ziguinchor, Goudiry, Saint-Louis, Medina Yoro Foulah, Guinguinéo, Kounghoul, Mbacké, Guédiawaye, Mbour, Linguère). Dans ces départements, au moins 80% des ménages n'ont pas eu recours à des stratégies de subsistances irréversibles pour faire face aux difficultés.
- Sous pression (Phase 2) dans trente et un (31) départements (Rufisque, Kédougou, Sédhiou, Saraya, Tambacounda, Ranérou, Dagana, Podor, Diourbel, Birkelane, Dakar, Pikine, Fatick, Gossas, Foundiougne, Kaffrine, Malem Hoddar, Niore, Kaolack, Kolda, Vélingara, Kébémér, Kanel, Bounkiling, Goudomp, Bakel, Koumpentoum, Thiès, Tivaouane, Bignona, Oussouye). Dans ces départements, au moins 20% des ménages ont eu recours à des stratégies de stress pour faire face aux difficultés.
- En phase crise (phase 3) dans quatre (4) départements (Matam, Salémata, Louga et Bambey, au moins 20% des ménages ont déjà eu recours à des stratégies de crise pour faire face aux difficultés.

En situation projetée, les moyens d'existence seraient probablement sous pression durant la période de soudure dans trente-cinq (35) départements. Dans huit départements les moyens d'existence sont projetés en crise, soit quatre départements supplémentaires (Ranérou, Louga, Podor, Diourbel) en plus des quatre qui étaient déjà en crise en situation courante (Matam, Salémata, Louga et Bambey).

## ■ Résumé des facteurs déterminants

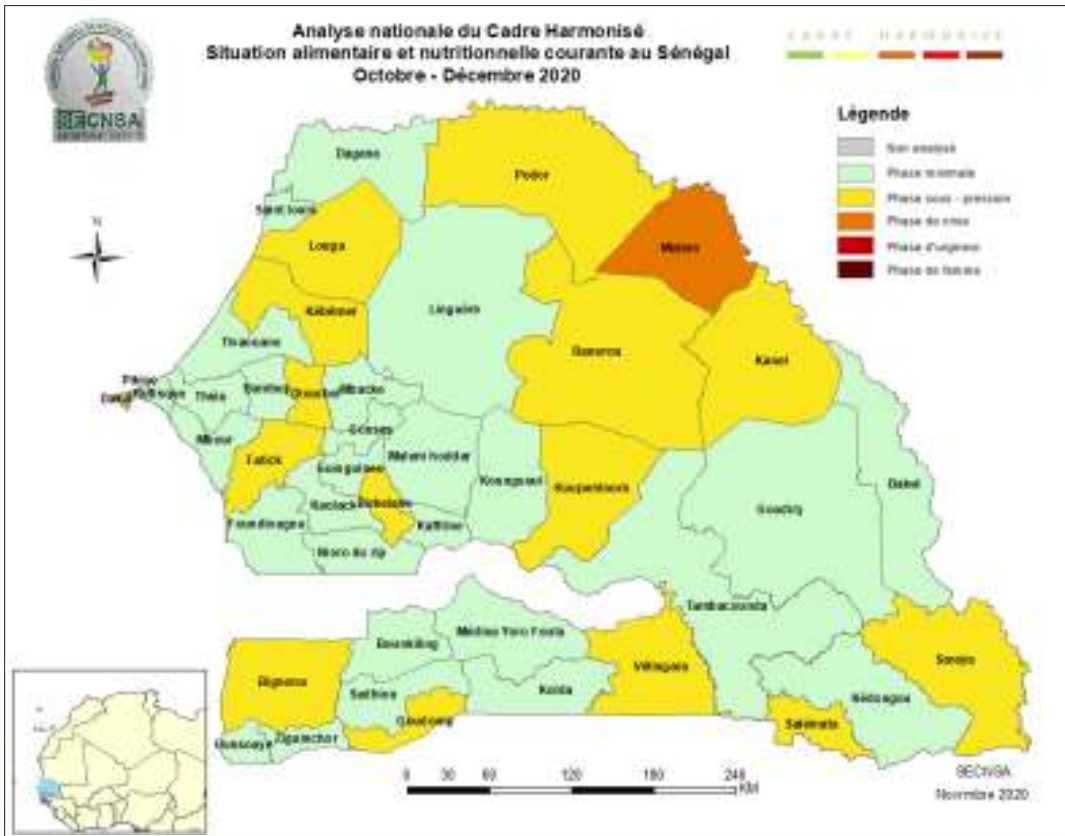
Les facteurs déterminants utilisés ont permis de renseigner les dangers et la vulnérabilité. Il s'agit des feux de brousse, l'anomalie des eaux de surfaces, l'érosion, l'invasion des ennemis des cultures, les épizooties, inondations, l'anomalie de biomasse, le dysfonctionnement des marchés, l'impact socio-économique de la pandémie de la covid-19, les taux de scolarisations des filles et des femmes, les violences basées sur le genre, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et la pluviométrie.

Cependant, la principale preuve est le cumul pluviométrique saisonnier qui s'obtient par addition des quantités décadaires collectées par station.

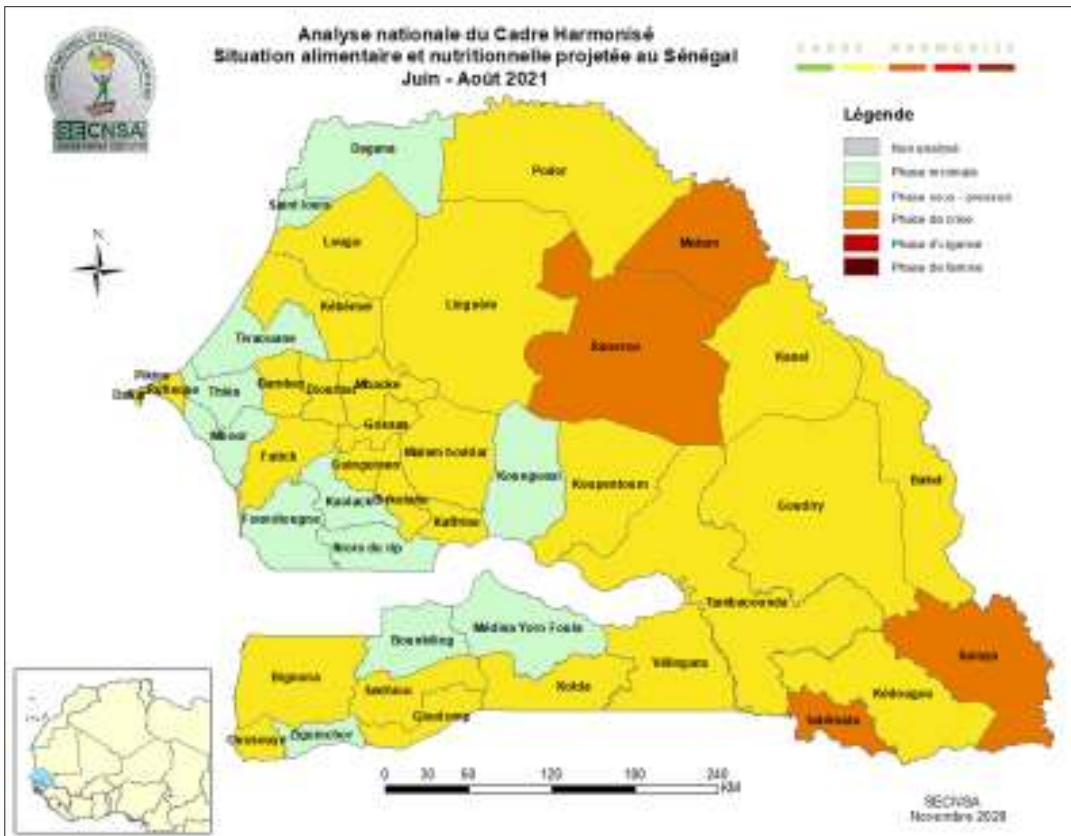
Pour les dates de début, il s'agit de voir à partir de mai s'il y a une pluie de 15mm (zone Nord) ou 20 mm (zone Sud) enregistré en 02 ou 03 jours sans qu'il y ait pause sèche de 20 jours dans les 30 jours qui suivent. Connaissant la date de début moyenne (sur la période 1981-2010), il est possible de dire si l'hivernage 2020 a débuté précocement ou tardivement en spécifiant le nombre de jours. La date du 31 octobre 2020 marque alors la fin de la saison hivernale afin de juger normale ou déficitaire les quantités de pluies enregistrées.

Ainsi, pour l'ensemble des stations suivies par l'ANACIM au Sénégal, la situation pluviométrique est globalement satisfaisante sur l'ensemble du territoire.

## Situation courante



## Situation projetée

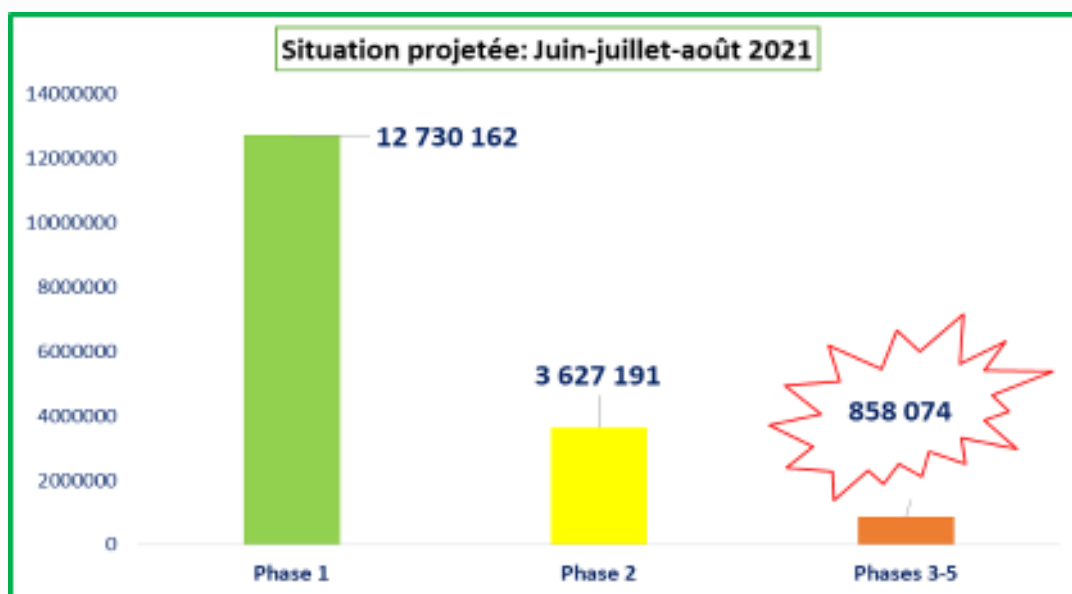


### Population : Situation courante



	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	29	15	1	0	0

### Population : Situation projetée



	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	13	28	4	0	0

# Facteurs limitants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë

Les principaux facteurs limitants analysés sont :

## **DISPONIBILITÉ :**

Les preuves de la disponibilité sont les prévisions sur la production agricole, le bilan fourrager, les produits forestiers non ligneux et la production halieutique. Les prévisions sur la production céréalière et sur les cultures de rente sont en hausse dans la plupart des départements du pays. Par ailleurs, dans bon nombre de départements, le bilan fourrager est excédentaire.

## **ACCÈS :**

L'accès économique des ménages aux aliments est analysé par le biais de preuves telles que : le prix des céréales, des légumineuses, du bétail, la distance séparant les ménages des marchés d'approvisionnement et la part des dépenses alimentaires des ménages. Le prix des céréales est globalement en hausse dans l'ensemble des départements à l'exception de Dagana, Kédougou et Saraya où on a enregistré une baisse du prix des céréales de base. L'accès physique a été analysé à travers la distance par rapport au marché d'approvisionnement le plus proche. Les ménages qui ont des difficultés à accéder aux marchés d'approvisionnement, vivent en majorité dans les départements de Ranérou, Salémata, Linguère, Koumpentoum, Podor. Les cultures de rente très développées dans le bassin arachidier, ont permis de maintenir les moyens d'existence, avec un prix plancher rémunérateur sur l'arachide en augmentation de 40 f par kilogramme.

## **UTILISATION Y COMPRIS L'ACCÈS À L'EAU POTABLE :**

L'utilisation des aliments y compris l'eau, a été analysée à travers les preuves suivantes : le taux d'accès à l'eau potable, l'accès aux infrastructures sanitaire de base, les admissions des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS), les cas de diarrhées et infections respiratoires aiguës (IRA) dans les structures de santé et la source d'énergie de cuisson. Globalement, l'accès à l'eau potable est satisfaisant dans la plupart des départements analysés, excepté les départements de Foundiougne, Goudomp, Médina yoro Foulah, Salémata, Sédhiou, Vélingara, Ziguinchor.

Les conditions d'hygiène révèlent qu'il y a une bonne utilisation des aliments ; les admissions dans les centres de santé sont révélateurs d'un bon accès à l'eau potable, excepté les départements Linguère, Louga, Matam, Ranérou, Salémata, Vélingara.

## **STABILITÉ :**

Le calendrier saisonnier de la zone, la durée des stocks ont été les preuves utilisées pour l'analyse de la stabilité.

## ■ Principaux résultats de l'analyse

Les résultats montrent une situation alimentaire peu satisfaisante en phase courante. Vingt-neuf (29) départements sont en phase minimale, quinze (15) en phase sous pression et Un (1) Département en crise. Treize millions neuf cent quatre-vingt-six mille sept cent trente et un (13 986 731) personnes sont en phase minimale, deux million sept cent douze mille cent trente-quatre (2 712 134) personnes sont en phase sous pression, cinq cent seize mille cinq cent soixante-deux (516 562) personnes sont en phase 3 à 4, dont treize mille trois cent quatre-vingt-quatorze (13 394) personnes sont en urgence.

Dans les départements en phase minimale, en général, les indicateurs de résultats (consommation alimentaire ou Évolution de moyens d'existence) sont en phase minimale et les facteurs contributifs ont des impacts positifs sur les résultats.

Par ailleurs, il est noté un maintien relatif du nombre de personnes en phase 3 à 5, avec 3% par rapport à la même période de l'année dernière en novembre 2019 où la proportion de personnes en phase 3 à 5 était de 3%.

Pour la période projetée, la situation alimentaire des ménages pourrait connaître une légère dégradation. Le nombre de départements en phase sous pression pourrait passer à vingt-huit (28), quatre départements pourraient être en crise.

Le nombre de personnes en phase crise passerait de cinq cent seize mille cinq cent soixante-deux (516 562) personnes à huit cent cinquante-huit mille soixante-quatorze (858 074) et celui en urgence de treize mille trois cent quatre-vingt-quatorze (13 394) personnes à vingt-trois mille cent une (23 101) personnes.

La probable diminution des stocks et la baisse attendue de la disponibilité consécutives aux déficits de la production céréalière et du disponible fourrager seraient les principales causes de la dégradation de la situation alimentaire des ménages.

Le pourcentage de population projetée en phase 3 à 5 qui était de 5% en novembre 2019 se maintiendra à 5%. Ce qui augure une période de soudure précoce et assez difficile pour les populations.

## ■ Méthodologie et difficultés dans l'analyse

L'atelier national d'analyse du cadre harmonisé s'est tenu du 09 au 14 novembre 2019 à Mbour (Saly). L'ouverture de l'atelier a été marquée par les allocutions du représentant du CILSS, Monsieur Ector Sédar HOUSSOU, du représentant du PAM, Monsieur Ibrahim DIALLO, de la représentante du PRAPS, Madame Diarra DIAKHATE et du discours d'ouverture du Secrétaire exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), Monsieur Jean Pierre SENGHOR, qui a remercié toutes les personnes présentes à l'ouverture de cet atelier avant de rappeler les résultats attendus au terme des travaux.



A la suite des allocutions, les représentants des structures productrices de données, ont présenté brièvement les méthodologies et résultats des données collectées :

- les données sur la pluviométrie et les retards de démarrage de la saison des pluies par l'ANACIM ;
- les données de biomasse et leurs interprétations par le CSE ;
- les données de suivi des marchés agricoles et du bétail par le CSA ;
- les données issues de l'enquête de suivi de la situation alimentaire ESA IV par le SECNSA
- Les données hydrologiques par la DGPRE.

A la suite des présentations, Cinq (5) groupes de travail ont été constitués. La constitution des groupes a respecté la répartition des participants en fonction des expertises nécessaires pour l'analyse des données tout en tenant compte de l'équilibre entre les nouveaux et anciens dans les groupes. Le déroulement des travaux par groupe a consisté à la vérification des tableaux pré-rempli et à l'analyse par départements. Ainsi, les quarante-cinq (45) départements du pays ont été analysés au cours de cette session.

La présentation des résultats des travaux de groupe en plénière a démarré le vendredi 13 novembre 2020 en début d'après-midi. Chaque groupe a présenté ses résultats par département avec le phasage et l'estimation des populations en plénière. A la suite de débats très riches, les résultats provisoires ont été validés sous réserve d'intégrations par les groupes des observations formulées par la plénière. Les travaux de groupe se sont poursuivis après la plénière afin de permettre à chaque groupe d'intégrer les observations qui ont été formulées.

L'atelier a été clôturé le Samedi 14 novembre 2020, par le ministre secrétaire général du gouvernement, Monsieur Abdoul Latif COULIBALY.

### **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :**

- L'indisponibilité des données de la nutrition et de certains facteurs contributifs ;
- L'influence des impacts des facteurs contributifs sur les résultats consommation alimentaire et moyens d'existences.

# Recommandations

## A L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT :

- Conduire une enquête afin de pouvoir cibler et assister les ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire ;
- Protéger les moyens d'existence des ménages à travers le développement des activités de résilience ;
- Planifier de façon participative avec les bénéficiaires les activités de renforcement des moyens d'existence ;
- Étendre davantage les sessions décentralisées d'analyse du cadre harmonisé d'identification des zones en insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Conduire une enquête intégrée sécurité alimentaire, nutrition et résilience afin de pouvoir renseigner les indicateurs du cadre harmonisé de mars 2021.

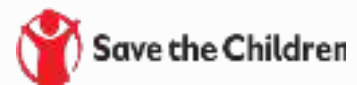
## A L'ENDROIT DES PARTENAIRES :

- Accompagner l'État dans la conduite d'une enquête qui va permettre de cibler et assister les ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire ;
- Assister les ménages pauvres et très pauvres des zones où il y a des populations en crise afin d'apporter des appuis différenciés et ciblés ;
- Accompagner l'État dans la décentralisation du cadre harmonisé d'identification des zones en insécurité alimentaire et nutritionnelle
- Accompagner l'État dans la conduite d'une enquête intégrée sécurité alimentaire, nutrition et résilience afin de pouvoir renseigner les indicateurs du cadre harmonisé de mars 2021.

## A L'ENDROIT DU CILSS :

- Recueillir et intégrer les observations des membres des CNA-CH, afin d'améliorer le tableur d'analyse des données ;
- Rédiger une note additive qui donne des instructions précises pour apprécier l'inférence des facteurs contributifs sur le phasage des résultats ;
- Rédiger une note additive qui précise la démarche pour analyser les données des unités d'analyse qui ne comportent pas de milieu rural, elles sont uniquement constituées de zones urbaines ;
- Contribuer au renforcement des membres des CNA-CH sur le manuel 2.0, à travers des sessions de formations certifiantes.

# Partenaires de l'analyse



**DPV**

**AT/PATS**

**CEP/PECHE**

**DHORT**

3 <sup>ème</sup> niveau administratif	Population totale	Classification de la	SITUATION COURANTE					Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 3 à 5
			Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph Période :									
Dakar	1 438 725	2	72%	23%	5%	0%	0%	1 035 882	330 907	71 936	-	71 936
Guediawaye	413 844	1	85%	12%	3%	0%	0%	351 767	49 661	12 415	-	12 415
Pikine	1 469 782	1	87%	10%	3%	0%	0%	1 278 710	146 978	44 093	-	44 093
Rufisque	616 006	1	85%	15%	0%	0%	0%	523 605	92 401	-	-	-
Bambey	383 799	1	82%	15%	3%	0%	0%	314 715	57 570	11 514	-	11 514
Diourbel	343 736	2	73%	22%	5%	0%	0%	250 927	75 622	17 187	-	17 187
Mbacke	1 191 556	1	87%	13%	0%	0%	0%	1 036 654	154 902	-	-	-
Fatick	442 871	2	72%	22%	6%	0%	0%	318 867	97 432	26 572	-	26 572
Foundiougne	364 800	1	87%	13%	0%	0%	0%	317 376	47 424	-	-	-
Gossas	124 955	1	81%	17%	2%	0%	0%	101 214	21 242	2 499	-	2 499
MBirkelane	134 810	2	69%	25%	6%	0%	0%	93 019	33 703	8 089	-	8 089
Kaffrine	276 602	1	82%	16%	2%	0%	0%	226 814	44 256	5 532	-	5 532
Koungheul	217 682	1	86%	11%	3%	0%	0%	187 207	23 945	6 530	-	6 530
Malem Hodar	126 080	1	84%	16%	0%	0%	0%	105 907	20 173	-	-	-
Guinguineo	147 295	1	84%	15%	1%	0%	0%	123 728	22 094	1 473	-	1 473
Kaolack	625 022	1	92%	8%	0%	0%	0%	575 020	50 002	-	-	-
Nioro Du Rip	456 430	1	86%	14%	0%	0%	0%	392 530	63 900	-	-	-
Kedougou	102 196	1	83%	15%	2%	0%	0%	84 823	15 329	2 044	-	2 044
Salemata	28 777	2	55%	31%	13%	1%	0%	15 827	8 921	3 741	288	4 029
Saraya	66 017	2	66%	22%	11%	1%	0%	43 571	14 524	7 262	660	7 922
Kolda	315 018	1	81%	16%	3%	0%	0%	255 165	50 403	9 451	-	9 451
Medina Yoro	176 832	1	84%	13%	3%	0%	0%	148 539	22 988	5 305	-	5 305
Velingara	356 499	2	75%	22%	3%	0%	0%	267 374	78 430	10 695	-	10 695
Kebemer	323 417	2	76%	17%	7%	0%	0%	245 797	54 981	22 639	-	22 639
Linguere	301 965	1	84%	15%	1%	0%	0%	253 651	45 295	3 020	-	3 020
Louga	465 886	2	80%	18%	7%	0%	0%	372 709	83 859	9 318	-	9 318
Kanel	322 609	2	62%	28%	10%	0%	0%	200 018	90 331	32 261	-	32 261
Matam	368 601	3	40%	35%	22%	3%	0%	147 440	129 010	81 092	11 058	92 150
Ranerou	69 378	2	46%	35%	17%	2%	0%	31 914	24 282	11 794	1 388	13 182
Dagana	297 973	1	89%	10%	1%	0%	0%	265 196	29 797	2 980	-	2 980
Podor	457 079	2	79%	17%	4%	0%	0%	361 092	77 703	18 283	-	18 283
Saint Louis	365 534	1	88%	12%	0%	0%	0%	321 670	43 864	-	-	-
Boukiling	190 227	1	85%	15%	0%	0%	0%	161 693	28 534	-	-	-
Goudomp	203 984	2	71%	23%	6%	0%	0%	144 829	46 916	12 239	-	12 239
Sedhiou	197 758	1	82%	16%	2%	0%	0%	162 162	31 641	3 955	-	3 955
Bakel	184 263	1	81%	16%	3%	0%	0%	149 253	29 482	5 528	-	5 528
Goudiry	152 391	1	93%	7%	0%	0%	0%	141 724	10 667	-	-	-
Koumpentou	170 418	2	60%	28%	12%	0%	0%	102 251	47 717	20 450	-	20 450
Tambacounda	396 960	1	86%	11%	3%	0%	0%	341 386	43 666	11 909	-	11 909
Mbour	830 495	1	92%	8%	0%	0%	0%	764 055	66 440	-	-	-
Thies	829 174	1	85%	15%	0%	0%	0%	704 798	124 376	-	-	-
Tivaouane	561 428	1	90%	10%	0%	0%	0%	505 285	56 143	-	-	-
Bignona	324 943	2	66%	28%	6%	0%	0%	214 462	90 984	19 497	-	19 497
Oussouye	62 185	1	84%	13%	3%	0%	0%	52 235	8 084	1 866	-	1 866
Ziguinchor	319 425	1	92%	8%	0%	0%	0%	293 871	25 554	-	-	-
<b>Total</b>	<b>17 215 427</b>							<b>13 986 731</b>	<b>2 712 134</b>	<b>503 168</b>	<b>13 394</b>	<b>516 562</b>

3 <sup>ème</sup> niveau administratif	Population totale	Classification de projetée	Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph					SITUATION PROJETEE				
			Période :					Population totale en	Population totale en	Population totale en	Population totale en	Population totale en
			Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 3 à 5					
Dakar	1 438 725	2	69%	26%	5%	0%	0%	992 720	374 069	71 936	-	71 936
Guedlawaye	413 844	1	82%	14%	4%	0%	0%	339 352	57 938	16 554	-	16 554
Pikine	1 469 782	2	69%	25%	6%	0%	0%	1 014 150	367 446	88 187	-	88 187
Rufisque	616 006	2	75%	22%	3%	0%	0%	462 005	135 521	18 480	-	18 480
Bambey	383 799	2	75%	20%	5%	0%	0%	287 849	76 760	19 190	-	19 190
Diourbel	343 736	2	68%	25%	7%	0%	0%	233 740	85 934	24 062	-	24 062
Mbacke	1 191 556	2	75%	20%	5%	0%	0%	893 667	238 311	59 578	-	59 578
Fatick	442 871	2	65%	28%	7%	0%	0%	287 866	124 004	31 001	-	31 001
Foundiougne	364 800	1	84%	15%	1%	0%	0%	306 432	54 720	3 648	-	3 648
Gossas	124 955	2	76%	21%	3%	0%	0%	94 966	26 241	3 749	-	3 749
M'Birkelane	134 810	2	46%	45%	9%	0%	0%	62 013	60 665	12 133	-	12 133
Kaffrine	276 602	2	76%	20%	4%	0%	0%	210 218	55 320	11 064	-	11 064
Koungheul	217 682	1	83%	13%	4%	0%	0%	180 676	28 299	8 707	-	8 707
Maïem Hodar	126 080	2	78%	20%	2%	0%	0%	98 342	25 216	2 522	-	2 522
Guinguinea	147 295	2	78%	19%	3%	0%	0%	114 890	27 986	4 419	-	4 419
Kaolack	625 022	1	90%	9%	1%	0%	0%	562 520	56 252	6 250	-	6 250
Nioro Du Rip	456 430	1	84%	16%	0%	0%	0%	383 401	73 029	-	-	-
Kedougou	102 196	2	70%	23%	7%	0%	0%	71 537	23 505	7 154	-	7 154
Salemata	28 777	3	44%	35%	19%	2%	0%	12 662	10 072	5 468	576	6 043
Saraya	66 017	3	50%	29%	19%	2%	0%	33 009	19 145	12 543	1 320	13 864
Kolda	315 018	2	69%	26%	5%	0%	0%	217 362	81 905	15 751	-	15 751
Medina Yoro	176 832	1	81%	15%	4%	0%	0%	143 234	26 525	7 073	-	7 073
Velingara	356 499	2	71%	25%	4%	0%	0%	253 114	89 125	14 260	-	14 260
Kebemer	323 417	2	69%	22%	9%	0%	0%	223 158	71 152	29 108	-	29 108
Linguere	301 965	2	78%	19%	3%	0%	0%	235 533	57 373	9 059	-	9 059
Louga	465 886	2	76%	20%	4%	0%	0%	354 073	93 177	18 635	-	18 635
Kanel	322 609	2	51%	37%	12%	0%	0%	164 531	119 365	38 713	-	38 713
Matam	368 601	3	31%	35%	29%	5%	0%	114 266	129 010	106 894	18 430	125 324
Ranerou	69 378	3	37%	40%	19%	4%	0%	25 670	27 751	13 182	2 775	15 957
Dagana	297 973	1	85%	13%	2%	0%	0%	253 277	38 736	5 959	-	5 959
Podor	457 079	2	69%	25%	6%	0%	0%	315 385	114 270	27 425	-	27 425
Saint Louis	365 534	1	85%	15%	0%	0%	0%	310 704	54 830	-	-	-
Boukiling	190 227	1	83%	16%	1%	0%	0%	157 888	30 436	1 902	-	1 902
Goudomp	203 984	2	62%	29%	9%	0%	0%	126 470	59 155	18 359	-	18 359
Sedhiou	197 758	2	70%	26%	4%	0%	0%	138 431	51 417	7 910	-	7 910
Bakel	184 263	2	71%	22%	7%	0%	0%	130 827	40 538	12 898	-	12 898
Goudiry	152 391	2	77%	20%	3%	0%	0%	117 341	30 478	4 572	-	4 572
Koumpentoum	170 418	2	50%	33%	17%	0%	0%	85 209	56 238	28 971	-	28 971
Tambacounda	396 960	2	79%	15%	6%	0%	0%	313 598	59 544	23 818	-	23 818
Mbour	830 495	1	87%	13%	0%	0%	0%	722 531	107 964	-	-	-
Thies	829 174	1	82%	17%	1%	0%	0%	679 923	140 960	8 292	-	8 292
Tivaouane	561 428	1	88%	12%	0%	0%	0%	494 057	67 371	-	-	-
Bignona	324 943	2	56%	35%	9%	0%	0%	181 968	113 730	29 245	-	29 245
Oussouye	62 185	2	78%	17%	5%	0%	0%	48 504	10 571	3 109	-	3 109
Ziguinchor	319 425	1	88%	11%	1%	0%	0%	281 094	35 137	3 194	-	3 194
	<b>17 215 427</b>							<b>12 730 162</b>	<b>3 627 191</b>	<b>834 973</b>	<b>23 101</b>	<b>858 074</b>

## ■ Quelques images des activités





# RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—  
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire  
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5èmes étages  
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: [secnsa@secnsa.sn](mailto:secnsa@secnsa.sn)